

## Arrêté de composition du jury académique en vue de l'accès au Corps des professeurs de lycée professionnel -Session 2020-



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RECTORAT

Pôle Ressources  
Humaines

Division des  
Personnels  
Enseignants

La Rectrice de la région académique Occitanie,  
Chancelière des universités,  
Rectrice de l'académie de Montpellier.

- Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

- Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics, modifié par le décret n° 2003-67 du 20 janvier 2003 ;

- Vu les décrets n° 2008-1429 du 19 décembre 2008, n° 2009-920 du 28 juillet 2009 et n° 2010-571 du 28 mai 2010 modifiant les dispositions réglementaires du chapitre IV du Titre I<sup>er</sup> du Livre IX du Code de l'Education propres aux personnels des établissements d'enseignement privés ;

- Vu l'arrêté du 22 août 2014 modifié fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;

- Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'accomplissement et d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat

- Vu la note ministérielle DGRH B2-3 n° 2015-055 du 17 mars 2015

### ARRETE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Le jury académique en vue de l'accès au corps des professeurs de lycée professionnel (CAPLP) au titre de la session 2020 est constitué comme suit :

Présidente :

Madame Laurence GRANDET, Inspecteur de l'Enseignement Technique de la filière Economie – Gestion, Doyenne des IEN et EG

Vice - Président :

Monsieur François JIMENEZ, IEN EG Lettres – espagnol.

Membres :

Monsieur Christian DURAND, IEN EG Maths/sciences.

Monsieur Grégory PAUL, IEN EG lettres/histoire.

Madame Catherine DIU, directrice du Lycée privé Turgot de Montpellier.

Madame Mireille MATTEUDI, proviseure du Lycée professionnel Voltaire de Nîmes.

Madame Louise NYSSSEN, maître de conférence – directrice adjointe de l'INSPE.

Madame Inma UMBRIA, proviseure du lycée professionnel Jean Mermoz de Béziers.

#### ARTICLE 2

La secrétaire générale de l'académie de Montpellier est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 14 Juin 2020

Pour la rectrice et par délégation  
la secrétaire générale adjointe  
Directrice des ressources humaines

Alma LOPES